



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 20 FEVRIER 2014

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD – Mrs André MASLANKIEWICZ & Emile PERRAUD, Adjoints.

Mmes Valérie CARPIN – Christine COCHET & Marie-Françoise PASCAL -

Mrs Michel BATTISTELLA - Bruno FORT – Fabrice GALLET –& Roland MOISSET Conseillers Municipaux.

Absents : Alain BOUVET - Eric CURTET - Pierre DUPORT - Laurent JOLY

Pouvoir : Pierre DUPORT à Valérie CARPIN

Secrétaire de séance : Michel BATTISTELLA

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

➤ **Délibérations**

- Approbation des statuts de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEY SUD

➤ **Informations diverses**

- Mise en place des rythmes scolaires
- Point sur les travaux en cours

Monsieur Michel BATTISTELLA est nommé secrétaire de séance.

Pas d'observation sur le PV de la séance du 06/01/2014. Il est adopté à l'unanimité.

➤ **Délibérations :**

- INTERCOMMUNALITE

Monsieur le Maire donne lecture des statuts de la Communauté de Communes Bugey Sud approuvés par l'assemblée communautaire le 13 février.

Arrivée de Mr Gallet à 20 h 27.

L'étude de ce document suscite l'étonnement de Mr Gallet au sujet de « l'élaboration de la charte du pays du Bugey » car ce point semble de la compétence du syndicat mixte du Pays du Bugey.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE les statuts de la Communauté de Communes Bugey Sud.

➤ **Informations :**

Réforme des rythmes scolaires : mise en place à la rentrée 2014.

Madame Blanchard fait le point sur les activités envisagées à l'issue des récents contacts et réunions avec les intervenants potentiels, les enseignants et les représentants des parents d'élèves.

Le coût global des intervenants est estimé à 11 000 € pour une année scolaire de fonctionnement (36 semaines) à raison de 2 interventions hebdomadaires, le mardi et le jeudi.

Une éventuelle participation des familles sera étudiée.

Point sur les travaux en cours :

- Mr Battistella indique que la construction du groupe scolaire suit son cours normalement
- Mr Perraud :

- la réalisation de la placette de Rathonod, bien que perturbée par les intempéries, suit son cours.

- les travaux de reprise de l'étanchéité du parking de la salle des fêtes vont être entrepris prochainement. La consultation a été lancée auprès de 3 entreprises : DUMAS TP, SARL MUTTONI et SOUMAILLE TP.

- Un récupérateur d'eaux pluviales a été mis en place sur la route de Montchoisi par les agents municipaux. Mr Perraud tient à souligner la qualité du travail réalisé et à les remercier pour leur efficacité.

- Mr Moisset rend compte de l'Assemblée Générale du SIEA à laquelle il a assisté en tant que délégué communal.

- Mr Gallet indique que les travaux d'élagage des berges du Furans sont en cours de réalisation.

- Mr Bonnard rappelle la cérémonie commémorative de la campagne de Norvège 1940 qui se déroulera comme chaque année le 28 février à 11 heures au monument zone de Penaye. Il précise que cette année 2 classes de l'école primaire devraient être associées à cette manifestation.

- La commission des finances se réunira le 10 mars à 18 h 30 pour finaliser la proposition de budget primitif qui sera soumis au vote fin mars.

➤ **Questions diverses :**

- Madame Carpin transmet une question de Mr Duport qu'elle représente et qui s'inquiète de l'accumulation de véhicules automobiles en état apparent d'épaves stockés sur le parking de l'établissement « pause pizzas ». Mr Bonnard répond que le propriétaire sera contacté à ce sujet.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 20 février 2014.

Chazey-Bons, le 22 février 2014
Le Maire, Didier BONNARD

